

RAND'O CLAIR DE LUNE

Saint Georges de Pointindoux

<https://cheminsfaisen.sportsregions.fr>

Salle polyvalente

Mardi 4 Août

5 ou 10 km

5€ (gratuit - de 12ans)

Départs libres de 21 h à 22 h

(lampe torche et gilet fluo conseillés)



REGLEMENT

La rando se pratique à allure libre.

Un seul ravitaillement sur le circuit de 10 km.

Le code de la route doit être respecté par les randonneurs.

Les éventuels animaux accompagnateurs doivent être tenus en laisse.

J'utilise les poubelles mises à ma disposition ou mieux, je rapporte mes déchets pour leur assurer un tri sélectif personnel.

Je ne sors pas des sentiers balisés ; même si cette randonnée ne comporte que peu de routes goudronnées, la lampe torche et le gilet jaune sont fortement conseillés.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol, de dégradation de matériel ou d'accident.

Respectez l'environnement , pensez à venir avec votre gobelet.



Inscriptions limitées à 400 adultes/enfants (peuvent se faire sur place mais conseillées par avance)

**Par courrier : bulletin à retourner au plus tard le 31 juillet à :
Mario Gréau Pied sec 85150 ST Georges de PTX**

Ou inscription en ligne (carte bancaire) paiement sécurisé

<https://www.helloasso.com/associations/chemins-fais-en/evenements/rand-o-clair-de-lune>

NOM : Prénom :

Courriel : Tél :

Nombre d'adulte(s): x 5€ = (chèque joint)

Nombre d'enfant(s) - 12 ans: (gratuit)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Signature